

**ASSURANCE DE LA RESPONSABILITE CIVILE DES AUTORITES PORTUAIRES
(01/12/2012)**

Formulaire destiné à l'établissement d'une proposition d'assurance pour les autorités portuaires privées ou publiques.

PREAMBULE

Cher Client,

L'évolution des conditions économiques montre une aggravation significative des mises en cause. C'est pourquoi, la protection de votre entreprise devient de plus en plus essentielle auprès d'assureurs qui sont déterminés à en garantir la pérennité.

Nous vous prions par conséquent, de bien vouloir remplir entièrement chacune des rubriques du présent formulaire, condition nécessaire à une meilleure appréciation des risques à garantir.

Nous vous en remercions par avance.

I. INFORMATIONS SUR L'ASSURE

1.1 Généralités

Personne Morale / Société

Entreprise Public Oui Non Entreprise Privée Oui Non

Dénomination Sociale :

Adresse du siège :

Code postal et Ville : Pays :

Téléphone :

Date de création de la Société :

Sites d'exploitation :

Nbre de personnes employées :

N° SIREN : Code APE : Forme juridique :

Décrivez l'étendue de la zone portuaire sous la responsabilité de l'assuré :

.....

Société cotée : Oui Non Si oui, sur quel marché :

Interlocuteur : Fonction :

Ligne directe : Adresse mail :

Bénéficiaire(s) effectif(s) * du preneur d'assurance personne morale :

Nom et Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Ville de naissance : Pays de naissance :

Pays de résidence :

* Bénéficiaire effectif = la ou les personnes physiques détenant chacune, directement ou indirectement, plus de 25 % du capital ou des droits de vote de la société et/ou la ou les personnes physiques exerçant, par tout autre moyen, un pouvoir de contrôle sur les organes de gestion, d'administration ou de direction ou sur l'assemblée générale des associés de la société.

Si aucune personne physique ne remplit l'un des critères ci-dessus, indiquer le représentant légal de la société comme étant le bénéficiaire effectif.

1.2 Références Financières :

1.2.1 Des deux dernières années

	Chiffre d'affaires en Euros TVA incluse	Masse salariale brute
20..		
20..		

1.2.2 Estimation de l'année en cours (N) et l'année N+1

Année en cours		
N + 1		

Joindre le bilan de l'année écoulée (pour les entreprises privées)

1.3 Détail des activités exercées

Cochez ci-après les cases correspondant à votre activité.

- Gestion et aménagement du domaine immobilier à l'intérieur de la circonscription portuaire :
 - mise à disposition et entretien d'appontements, quais, docks, slipways et postes de mouillage ;
 - mise à disposition et entretien de terminaux à passagers ;
 - mise à disposition et entretien de bâtiments, magasins, installations portuaires ;
 - mise à disposition et entretien d'infrastructures routières et ferroviaires à l'intérieur de la zone portuaire ;
 - mise à disposition et entretien de bassins, de cales sèches et de formes de radoub ;
 - police et entretien des aménagements et accès au port.

- Réalisation de travaux portuaires et création ou aménagement de zones industrielles portuaires ou de plaisance.

- Gestion de l'outillage public portuaire :
 - installation et exploitation par le port autonome lui-même ;
 - concession ou autorisation d'outillage privé donnée à des utilisateurs portuaires.

- Mission de Police spéciale de conservation et exploitation des ports.

- Gestion de services publics connexes :
 - fourniture et entretien de dispositifs d'aide à la navigation à l'intérieur du port ou dans ses accès ;
 - fourniture et entretien de bouées et feux de signalisation des chenaux, épaves et obstructions à la navigation ;
 - fourniture de renseignements et d'avis pour la navigation ;
 - fourniture de pilotes ou d'un service de pilotage ;
 - police et surveillance des quais ;
 - contrôle des mouvements, mouillages et ancrages du trafic maritime ;
 - fourniture de services de sécurité, services de lutte contre l'incendie, opérations de secours, ambulance et premiers soins.

- Conseil
 - Activité d'assistance technique ou de conseil à l'exploitation, l'organisation ou la restructuration des ports.

- Autres (à préciser)

II. TRAFICS DE PORT DE COMMERCE

MARCHANDISES

- Vrac liquides : _____ tonnes..... dont produits pétroliers : _____ tonnes
- Vrac solides : _____ tonnes..... dont produits alimentaires : _____ tonnes
- Conventionnelles : _____ tonnes
- Véhicules roulants : _____ véhicules..... dont ferries : _____ véhicules

PASSAGERS

- dont croisières : _____ personnes..... dont ferries : _____ personnes

III. AUTRES ACTIVITES PORTUAIRES

- PORT DE PECHE : _____ tonnes Criée
- PORT DE PLAISANCE : _____ anneaux Soustraité / concédé
- ARSENAL
- REPARATION NAVALE
 - Gestion de cale de halage, élévateur/ascenseur à bateau, dock flottant activité soustraitée
préciser les conditions de sous-traitance : _____
 - Mise à disposition d'engins d'assèchement (grues) activité soustraitée
préciser les conditions de sous-traitance : _____
- SERVICES PORTUAIRES
 - Pilotage
 - Remorquage
 - Lamanage
 - Dragage

IV. AUTRES ACTIVITES CONSULAIRES

Réservée aux collectivités locales en charge d'une concession de domaine portuaire public.

Conseil et soutien à la création, à l'installation et au développement d'entreprises industrielles ;

Formation, écoles

Nombres d'élèves : _____ personnes

Chiffre d'affaires spécifique : EUR _____ pour l'année 20__

V. MISE A DISPOSITION DES INSTALLATIONS ET OUTILLAGE PORTUAIRE

Fournir une copie des conditions de mise à disposition :

- Des installations portuaires : hangars, entrepôts, silos, terre-plein, poste à quai ;
- De l'outillage destiné au chargement et déchargement des navires ;
- De l'outillage destiné à la réparation navale.

Fournir une liste des installations et outillages exploités par le port et/ou mis à disposition des usagers du port.

VI. HISTORIQUE & STATISTIQUES

Les risques faisant l'objet du présent questionnaire ont-ils déjà été assurés ? oui non

Auprès de quelle(s) Compagnie(s) ? Date d'échéance :

Numéro(s) de(s) la police(s) :

Limites de garantie :

Montant des franchises :

Motif de la résiliation le cas échéant :

Statistiques sur les 5 dernières années :

Joindre la liste des Primes Payées, Sinistres Payés et Sinistres en prévision sur les cinq dernières années en précisant la nature de l'événement et les montants

La compagnie se réserve le droit de vous demander, le cas échéant, des informations plus détaillées sur la nature, l'origine et l'importance des sinistres par année d'assurance.

VII. AUTRES RISQUES

Préciser le nom de la Compagnie qui couvre les risques d'incendie et des dégâts des eaux :

INCENDIE

Préciser éventuellement le montant des capitaux couverts

DEGATS DES EAUX

Préciser éventuellement le montant des capitaux couverts

Statistiques sur les 3 dernières années :

Joindre la liste des Primes Payées, Sinistres Payés et Sinistres en prévision sur les trois dernières années en précisant la nature de l'événement et les montants

La compagnie se réserve le droit de vous demander, le cas échéant, des informations plus détaillées sur la nature, l'origine et l'importance des sinistres par année d'assurance.

VIII. GARANTIES DEMANDEES

- Responsabilité civile générale du Port
- Responsabilité civile générale des usagers du port dans le cadre de l'utilisation de l'outillage mis à leur disposition par le port
- Assurance des Cotisations complémentaires dues au titre des accidents du travail et/ou des maladies professionnelles.

Date d'effet demandée :

Observations :

.....
.....
.....

Vous déclarez exercer vos activités dans le strict respect du décret n°66-1078 du 31 décembre 1966 sur les contrats d'affrètement et de transport maritimes et de la loi française n° 69-8 du 3 janvier 1969 relative à l'armement et aux ventes maritimes ainsi que son décret d'application n°69-679 du 19 juin 1969 à l'exclusion de toute autre et de toute dérogation à ses dispositions :

OUI

NON

IMPORTANT

Cette proposition destinée à permettre l'étude du risque n'engage ni l'Assureur, ni le proposant. Elle devra être suivie d'une demande ferme des taux et conditions déterminés par la Compagnie. La police étant établie sur la base des renseignements ci-dessus, les déclarations inexactes, omissions ou réticences sont sanctionnées par le Code des Assurances.

Fait à.....le,

Position et Signature du Proposant,
Précédée de la mention 'lu et approuvé'

DONNEES PERSONNELLES

Cet article a pour objectif de vous informer de la manière dont vos informations personnelles sont collectées et traitées par Helvetia Assurances, en sa qualité de responsable de traitement.

Helvetia Assurances a nommé un Délégué à la Protection des Données personnelles (DPO) joignable aux coordonnées suivantes : dpo@helvetia.fr ou Helvetia Assurances - Délégué à la Protection des Données - 25, quai Lamandé - 76600 Le Havre.

Les données personnelles collectées et traitées par le responsable de traitement sont obligatoires pour la poursuite des finalités décrites dans le tableau ci-dessous. Les traitements sont réalisés sur le fondement des bases juridiques définies dans le même tableau.

Finalités	Base juridique
<ul style="list-style-type: none"> * La gestion et exécution des contrats d'assurance, de la phase précontractuelle à la résiliation du contrat * L'examen, acceptation, tarification, surveillance des risques * La gestion des impayés et leur recouvrement * L'exercice des recours, gestion des réclamations et contentieux * La réalisation de statistiques et études actuarielles * La gestion des demandes liées à l'exercice de vos droits 	* Exécution des contrats
<ul style="list-style-type: none"> * Votre identification, l'identification des assurés et des bénéficiaires * La lutte contre le blanchiment des capitaux / financement du terrorisme * L'application des mesures de sanctions financières nationales ou internationales 	* Respect d'une obligation légale, réglementaire ou administrative à laquelle le responsable de traitement est soumis
<ul style="list-style-type: none"> * La gestion commerciale des clients et prospects * La lutte contre la fraude à l'assurance 	* Poursuite par le responsable du traitement de ses intérêts légitimes (assurer la meilleure qualité de nos services, protection des intérêts des assurés et des assureurs)

Les données personnelles collectées sont destinées aux services du responsable de traitement en charge de la gestion commerciale ou de la gestion et l'exécution de vos contrats, aux délégataires, intermédiaires en assurance, co-assureurs, réassureurs, partenaires, mandataires, sous-traitants, ou autres entités du groupe dans le cadre de l'exercice de leur mission.

Des informations vous concernant peuvent également être transmises à toutes personnes intéressées au contrat (souscripteur, assuré, adhérent et bénéficiaire, et s'il y a lieu aux responsables, aux victimes et leurs mandataires, aux témoins et tiers intéressés à l'exécution du contrat...), aux juridictions, autorités judiciaires, arbitres, médiateurs, ministères concernés, aux services en charge du contrôle tels que commissaires aux comptes, auditeurs ainsi que les services en charge du contrôle interne.

Elles peuvent également être transmises aux organismes d'assurance des personnes impliquées, organismes professionnels et fonds de garanties, ainsi qu'à toutes personnes intervenant au contrat tels qu'avocats, experts, auxiliaires de justice, officiers ministériels, enquêteurs, professionnels de santé, médecin conseils et personnel habilité, organismes sociaux.

Ces informations peuvent de même être utilisées au titre de la lutte contre la fraude par des personnes habilitées.

Le responsable de traitement peut être amené à transférer vos données à caractère personnel en dehors de l'Union Européenne, en Suisse (existence d'une décision d'adéquation rendue par la Commission Européenne).

Les données à caractère personnel vous concernant sont conservées le temps nécessaire pour la réalisation des opérations et finalités pour lesquelles elles ont été collectées, ou pour les durées prévues par les lois et règlements, et jusqu'à expiration des délais de prescription légaux.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, ainsi que d'un droit d'opposition au traitement des données.

Vous pouvez également demander la portabilité de vos données. Les données pouvant faire l'objet de ce droit sont celles qui vous concernent et que vous avez fournies au responsable du traitement, que ce dernier traite de manière automatisée dans le cadre de l'exécution d'un contrat conclu ou lorsque le traitement repose sur votre consentement.

Vous pouvez de même :

- retirer votre consentement si le traitement de vos données repose uniquement sur celui-ci, étant entendu que ce retrait peut entraîner l'impossibilité pour le responsable de traitement de fournir ou exécuter le produit ou le service demandé ou souscrit;
- définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès,
- vous opposer à tout moment sans avoir à motiver votre demande, à ce que vos données soient utilisées ou transmises à des tiers à des fins de prospection commerciale.

Les droits des personnes dont les données à caractère personnel sont traitées s'exercent auprès d'Helvetia Assurances - Délégué à la Protection des Données - 25, quai Lamandé - 76600 Le Havre, ou par e-mail à : dpo@helvetia.fr.

Pour des raisons de sécurité, toute demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité. Afin de permettre un traitement efficace des demandes, les personnes exerçant leurs droits ci-dessus sont priées d'indiquer clairement le droit qu'elles souhaitent exercer ainsi que tout élément facilitant leur identification (numéro de contrat par exemple).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.